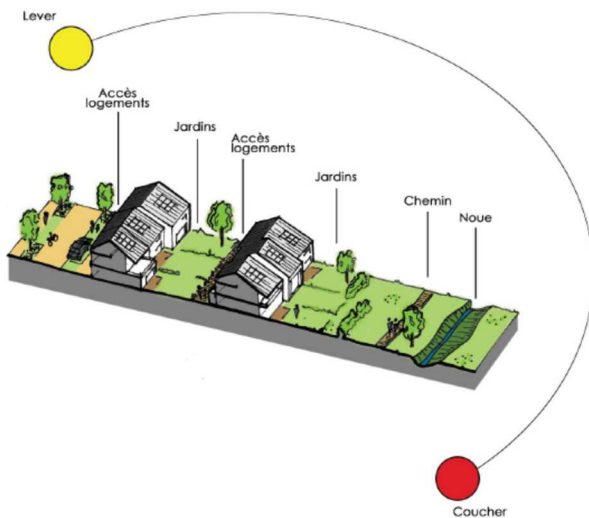




projet	Etude de faisabilité urbanistique
lieu	Genappe
client	Sarsi délégué par le GW
équipe	Alphaville abr hsp stratec
années	2012
programme	Eco-quartier Eco-zoning



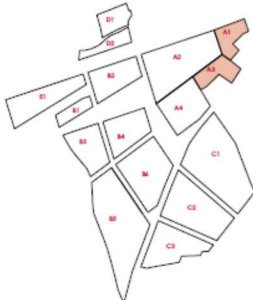
L'étude s'étend sur un périmètre d'analyse de 140 hectares dont 66ha sont préservés en zone naturelle (bassin de décantation) au vu de la richesse ornithologique.

Au pied de ces bassins, un éco-quartier et un éco-zoning projettent d'accueillir 800 logements et 30.000m² d'activités économiques. Le projet repose sur une volonté d'offrir des services et équipements aux habitants existants et futurs, c'est ainsi que deux places publiques et un parc sont aménagés.

L'organisation du quartier s'appuie sur deux réseaux, la trame bleue (la Dyle) et la trame verte (les noues et parc) Le projet s'inscrit dans la démarche de la CPDT dont le but est de labéliser les éco-quartiers en Wallonie.

SECTEUR SUCRERIE / ILOT A1 ET A3

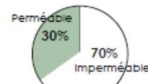
LOCALISATION



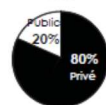
FONCTIONS



PERMÉABILITÉ



STATUT



PROGRAMME

Surface des macrolots : 14 300 m²
 Habitat : 9 000 m² < SHON < 10 000 m²
 45 < logements < 80
 Commerces : 2 500 m²
 Parking-sîlo : 6 000 m²

Stationnement : - 1 place par logement
 - dans le parking sîlo pour le logement collectif
 - dans des poches pour le logement individuel
 Hauteur des bâtiments : 2+2
 2+3